

BILAN CO₂ 2019 : UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

RAPPORT

Date Novembre 2022

Version 3

Rédaction Werner Halter, Climate Services SA

Responsable relevé des données Roxane Kohle



Contenu

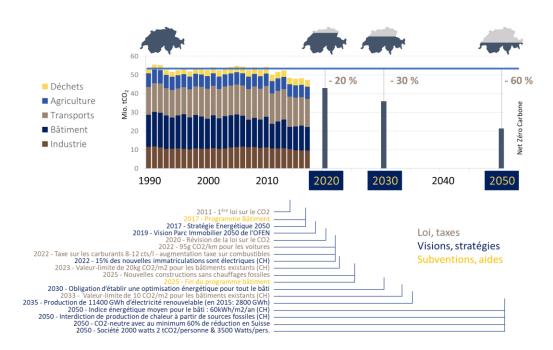
1	Analyse de contexte	3
	Bilan CO ₂ 2019 - Interprétation générale	
	Analyse détaillée	
4	Mobilité des étudiante et étudiants	10
5	Conclusions	11
6	Annexe A	13
7	Annexe B	14
8	Annexe C	16



1 ANALYSE DE CONTEXTE

La Suisse fait partie des Etats signataires de l'accord de Paris, qu'elle a ratifié en 2017. Sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre est en place depuis son adhésion au protocole de Kyoto, avec notamment la loi sur le CO₂. Les objectifs de réduction des GES en Suisse sont fixés à 20% en 2020, puis 30% en 2030 par rapport aux valeurs de 1990. Durant l'été 2019, le Conseil fédéral a renforcé son engagement et a défini comme objectif que la Suisse atteigne le niveau de zéro émission nette en 2050. Un minimum de 60% des réductions devront être faites en Suisse tandis que le reste pourra se faire par la séquestration (le stockage) du CO₂. Ainsi, l'objectif sera d'émettre seulement 21.5 Mt CO₂ en 2050, contre 47 Mt CO₂ en 2017.





Pour y parvenir, de nombreux outils ont été implémentés en Suisse, comme la taxe sur les énergies fossiles ou le déploiement de la Stratégie Energétique 2050. Ces mesures seront renforcées à travers la révision totale de la loi sur le CO₂ actuellement en cours pour limiter les émissions sur le territoire (Figure 1). Après les premières discussions sur la nouvelle loi, un accord semble se dessiner pour une augmentation de la taxe sur les carburants de 8 à 12 cts/l et une augmentation de la taxe CO₂ sur les combustibles qui pourrait aller jusqu'à CHF 210.- par tonne de CO₂ émise. De plus, le trafic aérien sera taxé et la consommation des nouveaux véhicules sera plafonnée.

La principale source d'émissions en Suisse est la mobilité. Le trafic a émis 17 M de tonnes CO₂ en 2018. Le bâti est la seconde source la plus impactante avec 13 M de tonnes de CO₂. Mais tous les secteurs d'activités sont concernés. Le secteur de la finance est en pleine mutation vers des investissements durables et les énergies grises de nos importations produisent environ deux fois plus de CO₂ que les émissions générées en Suisse.

Le présent bilan CO_2 est le premier réalisé par l'Université de Neuchâtel et doit permettre de faire le point sur les principales sources d'émission. Il doit également permettre de fixer des objectifs comme ceux préconisés par la Société 2000W en 2050.



2 BILAN CO₂ 2019 - INTERPRÉTATION GÉNÉRALE

Le présent bilan porte sur la totalité des activités de l'UniNE sur l'ensemble de l'année 2019. Le bilan total se monte à 3369 tonnes de CO₂. Le Tableau 1, donne le volume d'émissions pour les diverses sources, les proportions ainsi que des indicateurs clés.

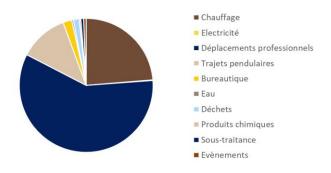
Tableau 1: Émissions CO₂ par catégorie (sans la mobilité des étudiantes et étudiants

Catégories	Université de Neuchâtel			
	- Cuchater		tCO2	%
Chauffage	4862212	kWh	798	24%
Electricité	5628622	kWh	5	0.1%
Déplacements professionnels	9984529	km	1980	59%
Trajets pendulaires	11295929	km	398	12%
Bureautique		divers	71	2%
Eau	31082	m3	13	0.4%
Déchets	172784	kg	48	1%
Produits chimiques	4962	kg	13	0.4%
Sous-traitance	7	ETP	23	1%
Evènements		divers	20	1%
Total			3369	
Indicateurs clés	Université de N	leuchâtel	Cibles 2000W	
Membres du personnel (nbr)		1080		
Membres du personnel en équivalent temps plein (ETP)		752.1		
Surface énergétique de référence (m2)		50575		
Emission par membre du personnel (tCO2/membre)		3.1		
Emissions par ETP (sans étudiants, en tCO2/ETP)		4.5		
Emissions par ETP conso. énergie (chauffage et électricité, sans étudia	nts, en tCO2/E1	1.1	0.048	
Emissions par ETP mobilité (sans le corps estudiantin, en tCO2/ETP)		3.2	0.056	
Membres du personnel /m2 (sans étudiants)		0.021	0.125	
Emission par m2 pour la mobilité (tCO2/m2)		0.047	0.007	
Emissions par m2 consommation énergie (chauffage et électricité, en t	:CO2/m2)	0.016	0.006	

Dans ce bilan, seule la mobilité des membres du personnel est considérée comme faisant partie intégrante des émissions générées par la gestion de l'université. La mobilité des étudiantes et étudiants a également été quantifiée pour comparaison et elle est discutée dans la partie 4 de ce rapport.

Les principales sources d'émission sont le chauffage avec près d'un quart des émissions ainsi que les déplacements pendulaires et professionnels qui représentent ensemble 71% des émissions (Figure 2). Viennent ensuite la bureautique (papier, impression, envois, ordinateurs) avec 71 tCO₂ et les déchets avec 48 tCO₂, générés principalement par les déchets incinérés (plus de 50 tonnes de déchets incinérés, voir Annexe C pour les détails). L'électricité consommée est entièrement renouvelable, ce qui fait que les émissions générées par cette énergie ne représentent que 0.1% de l'ensemble des émissions.

Figure 2 : Répartition des émissions par catégories





Indicateurs clés Les indicateurs clés présentés dans le Tableau 1 servent avant tout au benchmarking et à limiter l'effet d'une variation du volume d'activité dans les comparaisons annuelles. Un rapport de 4.5 tonnes de CO_2 par ETP est un peu au-dessus des valeurs typiques pour une entreprise de service, principalement à cause des vols. Ce chiffre n'est pas à comparer avec la moyenne nationale de 5.2 t CO_2 /habitante ou habitant car il ne tient pas compte de l'impact de l'industrie, du logement ou des loisirs.

Les autres indicateurs clés sont comparés aux objectifs de la "Société 2000W" en 2050. Ce concept prévoit un total de 2 tonnes de CO_2 et une consommation totale d'énergie de 4000W par habitante ou habitant en 2050, puis propose une répartition de ces émissions par sources. Ainsi, il est par exemple prévu que la consommation d'énergie par employé à temps plein (ETP) ne génère que 0.048 tonnes de CO_2 en 2050.

La comparaison des indicateurs clés de l'UniNE avec les indicateurs de la Société 2000W montre une large différence entre l'état actuel et les valeurs cibles (Figure 3). Pour atteindre ces valeurs cibles, les émissions générées par la consommation d'énergie doivent être réduites de 62%. Un écart important se trouve également dans l'occupation des surfaces (0.021 pour une valeur cible de 0.125) mais il est en partie dû au fait que toutes les surfaces considérées ne sont pas des espaces de bureau (aulas, bibliothèques, cafétérias, sanitaires, etc.). Cependant, si l'on tient compte des étudiantes et étudiants qui sont présent-e-s quotidiennement sur le campus, l'indicateur est proche de la valeur-cible (0.105).

La différence la plus marquée se trouve cependant dans la mobilité. Les émissions par ETP doivent être réduites de 98% pour atteindre les chiffres préconisés par la société à 2000W. Une part de l'évolution nécessaire pour atteindre ces objectifs se fera par l'électrification du parc automobile et la réduction des émissions des véhicules thermiques (contraintes par la loi sur le CO₂). Il reste toutefois des mesures à mettre en place pour favoriser l'utilisation des transports publics ou le covoiturage et la réduction des vols.

0.00 0.50 1.00 1.50 2.00 2.50 3.00 3.50

Emissions par ETP mobilité (sans le corps estudiantin, en tCO2/ETP)

Membres du personnel /m2 (sans étudiants)

2019 Cibles 2000W

Emissions par m2 consomation d'énergie (tCO2/m2 *10)

Figure 3: Evolution des indicateurs clés

ISO 14064

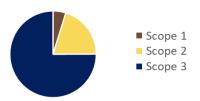
Selon la norme ISO 14064, la répartition des émissions se fait par scope (c'est-à-dire par champ d'application). Le scope 1 représente les émissions directes, liées au chauffage des locaux utilisant le mazout ou le gaz naturel, ainsi qu'à la consommation de carburant par les véhicules propres de l'UniNE. Ces émissions sont potentiellement soumises à des taxes comme la taxe CO_2 sur les combustibles ou sur les carburants des véhicules. La révision de la loi sur le CO_2 prévoit une augmentation de la taxe CO_2 (à 210.- par tCO_2) et de la taxe sur les carburants (+8 à 12 cts./l). Le scope 2 représente les émissions de l'énergie achetée, c'est-à-dire, pour l'UniNE, la consommation d'électricité et l'achat de chaleur sur le réseau de chauffage à distance. Le scope 3 cumule les émissions indirectes qui sont générées par des services ou des biens achetés, tels que la mobilité avec les transports en commun ou la bureautique. Le prix de ces produits et services peut augmenter avec une taxation CO_2 .



Tableau 2 : Répartition des émissions par scope

Scope	tCO2	%
Scope 1	161	5%
Scope 2	678	20%
Scope 3	2530	75%
Total	3369	

Figure 4 : Répartition des émissions par scope



Pour l'UniNE, 5% des émissions sont des émissions directes et 95% proviennent d'émissions indirectes. Une augmentation de la taxe CO_2 pourrait générer des charges supplémentaires de l'ordre de CHF 15'000.- pour le chauffage.

Par entité

Un comparatif peut également être fait entre les quatre facultés de l'Université (Tableau 3). En valeurs absolues, les émissions les plus importantes sont celles de la Faculté des sciences qui occupe de loin la plus grande surface. L'impact le plus faible est celui de la Faculté des sciences économiques et de la faculté de droit qui comptent aussi le moins de collaborateurs et collaboratrices.

Le comparatif montre que les émissions peuvent varier de manière significative par ETP d'une faculté à l'autre. L'impact relatif le plus faible est celui de la Faculté des lettres et sciences humaines, notamment en raison du faible impact de la mobilité. En revanche, la consommation d'énergie par m² est la plus faible pour la Faculté de droit qui occupe donc les bâtiments les plus efficaces.

Tableau 3: Émissions par entité et par catégorie en 2019

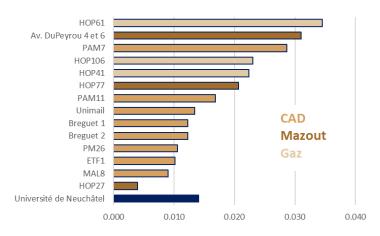
Catégories	Université de Neuchâtel	Domaine central	Faculté de droit	Faculté des lettres et SH	Faculté des sciences économiques	Faculté des sciences
	tCO2					
Chauffage	798				54.2	
Electricité	5				0.3	
Déplacements professionnels	1980					
Trajets pendulaires	398					
Bureautique	71				7.3	
Eau	13					
Déchets	48			10.6	3.6	
Produits chimiques	13					4.8
Sous-traitance Sous-traitance	23					
Evènements	20	2.9	7.7	9.3	0.4	
Total	3369	370.7	204.4	508.1	209.6	836.2
Indicateurs clés	Cibles 2000W					
Membres du personnel (nbr)		194	111	365	113	297
Membres du personnel en équivalent temps plein (ETP)		161.4	72.4	226.8	69.8	221.7
Surface énergétique de référence (m2)		13370	5698	12770	4353	14385
Emission par membre du personnel (tCO2/membre)		1.9	1.8	1.4	1.9	2.8
Emissions par ETP (sans étudiants, en tCO2/ETP)		2.3	2.8	2.2	3.0	3.8
Emissions par ETP conso. énergie (chauffage et électricité, sans étudiants, en tCO2/ETP)	0.048	1.1	1.0	0.9	0.8	1.3
Emissions par ETP mobilité (sans le corps estudiantin, en tCO2/ETP)	0.056	0.7	1.6	1.2	2.1	2.2
Membres du personnel /m2 (sans étudiants)	0.125	0.015	0.019	0.029	0.026	0.021
Emission par m2 pour la mobilité (tCO2/m2)	0.007	0.009	0.020	0.022	0.033	0.034
Emissions par m2 consommation énergie (chauffage et électricité, en tCO2/m2)	0.006	0.013	0.012	0.016	0.013	0.021

Les émissions par étudiante et étudiant sont variables d'une faculté à l'autre et dépendent de la consommation des bâtiments, mais aussi de la nature de leurs activités. La faculté des Sciences utilise par exemple des laboratoires, des équipements scientifiques, et des produits chimiques qui génère des émissions supérieures aux autres facultés.

La Figure 5 montre une comparaison des émissions de CO_2 générées par la consommation d'énergie en fonction des m^2 pour les divers bâtiments. Il y a visiblement une très grande disparité dans les émissions entre le bâtiment le plus impactant, soit HOP61 alimenté au gaz naturel et le moins impactant, HOP27 chauffé au mazout. Comme le chauffage à distance (CAD), même alimenté au gaz, génère moins de CO_2 par kWh que le mazout, la différence doit se trouver dans la consommation par m^2 , donc dans l'efficience énergétique du bâtiment.



Figure 5 : Comparatif des émissions CO2 générées par la consommation énergétique des bâtiments



Emissions CO2 de l'énergie (tCO2/m2)

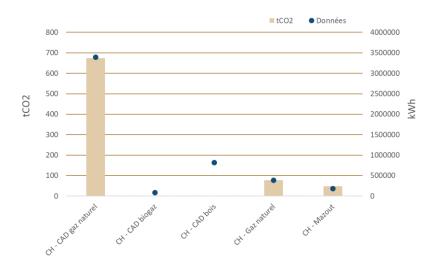
3 ANALYSE DÉTAILLÉE

Dans cette partie, les 3 catégories (Chauffage, mobilité pendulaire et trajets professionnels) générant les plus importantes quantités de gaz à effet de serre sont analysées de manière détaillée et des recommandations sont faites sur les moyens de réduire les émissions.

Chauffage

Figure 6 : Détail des émissions de CO₂ pour le chauffage

Catégorie	Indicateur	Unité	Données	tCO2	% tCO2	% de la cat.
Chauffage	CH - CAD gaz naturel	kWh	3394515	673.8	40.8%	84.4%
	CH - CAD biogaz	kWh	85939	0.0	0.0%	0.0%
	CH - CAD bois	kWh	816403	0.0	0.0%	0.0%
	CH - Gaz naturel	kWh	384993	76.4	4.6%	9.6%
	CH - Mazout	kWh	180362	48.1	2.9%	6.0%





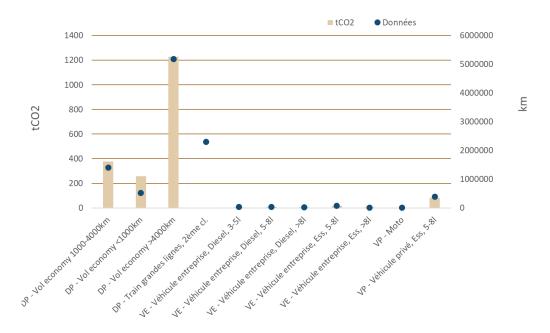
Le chauffage est la 2ème source de CO₂ avec près de 800 tonnes de CO₂ par année. L'essentiel de l'énergie pour la production de chaleur provient du réseau de chauffage à distance (CAD), alimenté en grande partie par du gaz naturel. Le gaz génère aussi l'essentiel des émissions de CO₂. Le bois consommé pour l'alimentation du CAD est considéré comme CO₂ neutre. Une partie des bâtiments est chauffée directement avec du gaz ou du mazout.

Une réduction de l'impact CO_2 pourrait se faire soit par un assainissement des bâtiments (isolation) soit par un changement du porteur de chaleur. Pour les bâtiments raccordés au CAD, les mesures doivent être prises par le fournisseur de chaleur. Pour les bâtiments avec du chauffage direct, le changement peut être décidé par le propriétaire. Dans tous les cas une substitution des énergies fossiles peut être soutenue par des subventions jusqu'en 2025. Il est cependant probable que la confédération impose une obligation d'assainir les bâtiments vers 2035 et impose une interdiction de chauffer avec des énergies fossiles d'ici 2040 pour respecter les objectifs climatiques.

Trajets professionnels

Figure 7 : Détail des émissions de CO₂ pour les trajets professionnels

Catégorie	Indicateur	Unité	Données	tCO2	% tCO2	% de la cat.
Déplacements professionnels	DP - Vol economy 1000-4000km	pkm	1401525	378.0	11.2%	19.1%
	DP - Vol economy <1000km	pkm	516639	255.9	7.6%	12.9%
	DP - Vol economy >4000km	pkm	5187841	1226.4	36.4%	62.0%
	DP - Train grandes lignes, 2ème cl.	km	2304154	0.1	0.0%	0.0%
	VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-5l	km	31292	4.4	0.1%	0.2%
	VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-8l	km	37715	8.5	0.3%	0.4%
	VE - Véhicule entreprise, Diesel, >8l	km	15009	4.2	0.1%	0.2%
	VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-8l	km	78410	16.3	0.5%	0.8%
	VE - Véhicule entreprise, Ess, >8I	km	13256	3.4	0.1%	0.2%
	VP - Moto	km	8115	1.0	0.0%	0.0%
	VP - Véhicule privé, Ess, 5-8l	km	390573	81.3	2.4%	4.1%



Les trajets professionnels représentent la principale source d'émissions avec 59%, soit 1980 tonnes de CO_2 ou 10 millions de km. 70% des kilomètres parcourus sont fait en avion, ce qui génère les 94% des émissions de cette catégorie. A noter que les déplacements en voiture ne représentent que 30% des déplacements (hors avion).

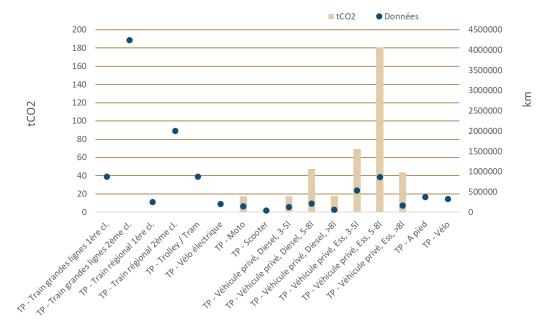


Comme pour les déplacements pendulaires, l'optimisation peut se faire au travers d'un plan de mobilité. Des résultats et un changement d'habitudes se feront forcément à travers un travail sur la durée

Mobilité pendulaire

Figure 8 : Détail des émissions de CO₂ pour la mobilité pendulaire

Catégorie	Indicateur	Unité	Données	tCO2	% tCO2	% de la cat.
Trajets Pendulaires	TP - Train grandes lignes 1ère cl.	km	879540	0.0	0.0%	0.0%
	TP - Train grandes lignes 2ème cl.	km	4247443	0.2	0.0%	0.1%
	TP - Train régional 1ère cl.	km	248134	0.0	0.0%	0.0%
	TP - Train régional 2ème cl.	km	1999887	0.3	0.0%	0.1%
	TP - Trolley / Tram	km	874003	0.6	0.0%	0.2%
	TP - Vélo électrique	km	203332	0.1	0.0%	0.0%
	TP - Moto	km	142039	17.3	0.5%	4.4%
	TP - Scooter	km	39352	2.9	0.1%	0.7%
	TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l	km	122285	17.3	0.5%	4.3%
	TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l	km	209290	47.2	1.4%	11.9%
	TP - Véhicule privé, Diesel, >8I	km	63633	18.0	0.5%	4.5%
	TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l	km	533268	69.4	2.1%	17.4%
	TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l	km	868205	180.7	5.4%	45.4%
	TP - Véhicule privé, Ess, >8I	km	168017	43.7	1.3%	11.0%
	TP - A pied	km	373504	0.0	0.0%	0.0%
	TP - Vélo	km	323997	0.0	0.0%	0.0%



La troisième source d'émissions la plus impactante provient des trajets pendulaires avec 12% de l'empreinte carbone de l'UniNE, soit 398 tonnes de CO_2 émises. Au total, les membres du personnel parcourent plus de 11.3 millions de km par année pour se rendre au travail, soit environ 10'500 km par personne. Seuls 2 millions de km sont parcourus en voiture (18%) mais ils représentent 94% des émissions de la catégorie. A noter que 72% des déplacements sont déjà fait en transports publics et 900'000 km à pied ou à vélo.

Une optimisation globale de la mobilité peut se faire par le biais d'un plan de mobilité. Des aides fédérales existent pour une première analyse de la situation. Un plan de mobilité complet consiste en une analyse de la situation, d'une série de propositions pour l'optimisation et un accompagnement dans la mise en œuvre.



4 Mobilité des étudiante et étudiants

La mobilité des étudiantes et étudiants ne fait pas partie du bilan CO₂ de l'UniNE à proprement parler, car ils sont considérés comme des utilisatrices et utilisateurs des services proposés par l'UniNE et peuvent être assimilé(e)s à des "client(e)s". En revanche, l'impact de leur mobilité a tout de même été quantifié à titre de référence et comme base pour une collaboration en vue d'une optimisation.

Le Tableau 4 montre les distances parcourues par les étudiantes et étudiants avec les divers moyens de transports ainsi que les émissions CO₂ générées par les trajets pendulaires et les déplacements effectués dans le cadre de leurs études. Au total, 27.6 millions de km sont parcourus pour les déplacements pendulaires et 4.9 million de km pour les déplacements dans le cadre des études.

Tableau 4 : km et émissions CO₂ de la mobilité pendulaire et professionnelle des étudiant(e)s

Trajets pendulaires		
Mode de transport	km	tCO2
Marche	713941	0
Vélo simple	338447	0
Vélo électrique	45296	0
Bus, tram, funiculaire	3061346	2
Train régional 2ème classe	7140737	15
Train régional 1ère classe	20920	0
Train gr. lignes 2ème classe	13625709	1
Train gr. lignes 1ère classe	74979	0
Scooter	97541	12
Moto	207826	15
Voiture essence <5I	603531	78
Voiture essence [5-8]I	950321	198
Voiture essence >8I	184621	48
Voiture diesel <5I	177134	25
Voiture diesel [5-8]I	325440	73
Voiture diesel >5I	75127	21
Total	27642916	490

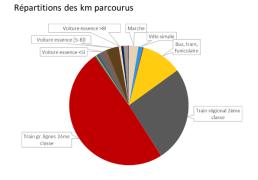
Déplacements dans le cadre des études					
Mode de transport	km	tCO2			
Train	2795277	0			
Voiture	321497	67			
Moto	8149	1			
Avion limitrophe	170837	85			
Avion Europe	252895	68			
Avion intercontinental	1307184	309			
Total	4855838	530			

La différence dans l'impact CO₂ des divers modes de transports est montrée dans les graphiques de la Figure 9. Les trains représentent les ¾ des km parcourus pour les déplacements pendulaires. Ces déplacements ne génèrent que 16 tCO₂. L'essentiel des émissions (soit 90%) est généré par les déplacements en voiture.

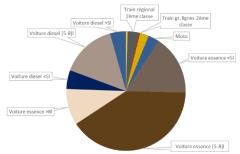
Les déplacements dans le cadre des études se font principalement en train (près de 2.8 Mio. km) et en avion (1.7 Mio km). L'utilisation de la voiture reste limitée.

Figure 9 : Répartition des km et des émissions CO₂ en fonction des modes de transport

Trajets pendulaires:



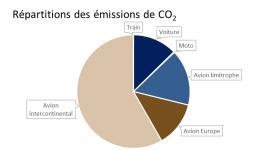
Répartitions des émissions de CO₂





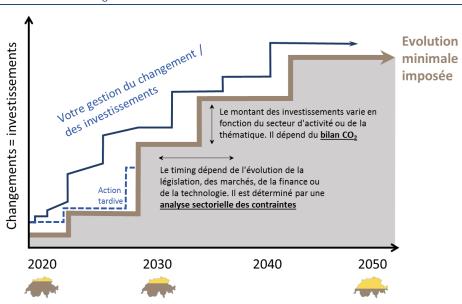
Déplacement dans le cadre des études :





5 CONCLUSIONS

Figure 10: Gestion du changement et des investissements



Le respect des engagements pris aux niveaux national et international pour la réduction des émissions de CO₂ implique de nombreux changements. Les entreprises et les entités publiques n'auront pas d'autre choix que de s'adapter à l'évolution de la législation, des marchés, des technologies ou encore de la finance. Ces changements impliquent des investissements dans le fonctionnement des organisations, une adaptation aux nouveaux marchés, mais aussi des opportunités dans les années à venir.

Le montant des **investissements** dépend avant tout des émissions CO₂ de l'organisation, des produits ou services proposés. Dans le cas de l'UniNE, il s'agit d'investissement financiers pour l'optimisation des bâtiments et le changement de production de chaleur qui doivent être fait par l'état de Neuchâtel, propriétaire des bâtiments et d'investissements en temps pour changer les habitudes dans la mobilité.

Les dates auxquelles ces investissements seront nécessaires dépendent de l'évolution des marchés et des contraintes légales. Une anticipation de cette évolution peut se faire par une analyse sectorielle des contraintes. Il s'agit de mettre en commun les informations disponibles sur une



thématique ou un secteur particulier, comme l'évolution de la législation ou les contraintes sur la rénovation du bâti.

Comme représenté dans la Figure 10 ci-dessus, la combinaison des deux paramètres (investissements et dates) permet d'anticiper l'adaptation imposée par la lutte contre le changement climatique et ainsi de profiter par exemple d'opportunités qui y sont liées (subventions, avantages concurrentiels, développement de nouveaux produits). Elle permet également la mise en place d'une planification financière et ainsi de limiter les risques liés à une adaptation forcée trop brutale.



6 ANNEXE A

Ce bilan a été fait en respectant les standards internationaux et la norme ISO 14064. Madame R. Kohler s'est chargée de collecter les données nécessaires alors que Climate Services a effectué la quantification des émissions et l'interprétation des résultats.

Climate Services a développé une plateforme CO₂ pour l'établissement de bilan CO₂ selon la norme ISO 14064. L'organisation du projet est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Annexe A: Organisation, structure et périmètre du bilan CO₂

		UniNE	Climate Services	Description
1.	Bilan CO2	-	-	Bilan CO ₂ 2019 selon la norme ISO 14064 (année de référence : 2019)
				Pour plus de détail consultez le document annexe « données techniques ISO 14064 » (section 7)
2.	Structure du bilan CO2	-	-	Catégories d'émissions prises en considération : Chauffage Electricité Déplacements professionnels Trajets pendulaires Bureautique Déchets Eau Sous-traitance Evènements
				Pour plus de détail sur les indicateurs voir annexe C
3.	Périmètre organisationnel pour l'analyse	-	-	Université de Neuchâtel UniNe Domaine central Faculté de droit Faculté des lettres et des sciences humaines Faculté des sciences économiques Faculté des sciences UniNE Le bilan a été établi pour la première fois en 2019.
4.	Processus et qualité			
	a) Définition du périmètre et des indicateurs	X	X	Effectué en 2019. Formulaire personnalisé pour la saisie de données en ligne.
	b) Saisie des données	Χ		Par Roxane Kohler (UniNE)
	c) Contrôle qualité		Χ	Par Werner Halter (Climate Services)
	d) Bilan CO2		Χ	Outil – Plateforme CO ₂
	e) Rapport d'analyse et recommandations		Х	Source facteurs d'émission : Ecoinvent et autres sources spécialisées Werner Halter (Climate Services)



7 ANNEXE B

Annexe B: Données techniques ISO 14064

Description	Référence
1. Responsabilités	[ISO 7.3.1 b]
Acquisition des données : Roxane Kohler, Université de Neuchâtel	
Responsabilité de l'inventaire des sources d'émissions, des facteurs de conversion et du présent rapport : Werner Halter, Climate Services	
2. Standard	[ISO 7.3.1 p]
Le bilan des gaz à effet de serre a été établi selon la norme 14064-1 de l'International Organization for Standardization (ISO): "Specification with guidance at the organization level for quantification and reporting of greenhouse gas emissions and removals" (2006).	
L'identification ainsi que l'acquisition des données sur les émissions de GES suivent les principes du Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition) et de la norme ISO 14064-1.	
3. Méthodologie	[ISO 7.3.1 l]
Le périmètre du projet ainsi que les sources d'émissions ont été définis selon les principes du Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition) et de la norme ISO 14064-1.	
4. Année de base	[ISO 7.3.2 j]
L'année de base est 2019.	
5. Période considérée	[ISO 7.3.1 c]
Le bilan est établi pour l'année 2019. Les données couvrent chacune une durée de 12 mois, sur les deux dernières années. La période sur laquelle les données sont collectées est la plus récente possible, reflétant au mieux une image réaliste et représentative de la situation actuelle.	
6. Périmètre du système	[ISO 7.3.1 d]
Les procédés pour la saisie des périmètres organisationnels et opérationnels ainsi que pour l'exclusion de sources d'émissions (également combustion de biomasse et fixation de CO ₂) suivent les standards habituels pour ce type d'entreprise.	[ISO 7.3.1 h] [ISO 7.3.1 f] [ISO 7.3.1 g]
7. Changement du bilan par rapport à l'année de base	[ISO 7.3.1 o]
Il s'agit d'un premier bilan.	[ISO 7.3.1 m] [ISO 7.3.2 k]

8. Hypothèses et estimations

Pour l'essentiel, les données se basent sur des chiffres provenant de la comptabilité et des services internes de l'entreprise. La base de ces estimations est décrite dans les commentaires sur la plateforme CO₂.

Pour l'impact des vols, un facteur 3 dans l'impact des émissions est utilisé pour tenir compte du fait que les émissions sont générées en altitude.





8 ANNEXE C

Annexe C: Données détaillées du bilan CO_2 de l'Université de Neuchâtel

Chauffage	de la cat.
CH - CAD bols	84.4%
CH - Gaz nature	0.0%
CH - Mazout	0.0%
Electricité	9.6%
EL - Electricité charbon	6.0%
EL - Electricité gaz naturel kWh EL - Electricité nucléaire kWh EL - Electricité pétrole kWh EL - Electricité pétrole kWh EL - Electricité pétrole kWh EL - Electricité biogaz kWh EL - Electricité biogaz kWh EL - Electricité polienne kWh EL - Electricité polienne kWh EL - Electricité photovoltaïque kWh 5347191 4.5 0.1% 0.0%	
EL - Electricité nucléaire kWh EL - Electricité pétrole kWh EL - Electricité pétrole kWh EL - Sources non vérifiables kWh EL - Electricité biogaz kWh EL - Electricité éolienne kWh EL - Electricité géothermie kWh EL - Electricité géothermie kWh EL - Electricité photrovoltaïque kWh 5347191 4.5 0.1% 0.1% 0.0	
EL - Electricité pétrole EL - Sources non vérifiables EL - Electricité biogaz EL - Electricité dollenne EL - Electricité dollenne EL - Electricité géothermie EL - Electricité géothermie EL - Electricité photovoltaïque EL - Electricite photovoltaïque EL -	
EL - Sources non vérifiables kWh EL - Electricité biogaz kWh EL - Electricité biogaz kWh EL - Electricité biogaz kWh EL - Electricité potenne kWh EL - Electricité géothermie kWh EL - Electricité photovoltaïque kWh 5347191 4.5 0.1% O.0% EL - Electricité photovoltaïque kWh 5347191 4.5 0.1% O.1% DP - Vol economy 1000-4000km pkm 1401525 378.0 11.2% DP - Vol economy 1000km pkm 516639 255.9 7.6% DP - Vol economy 24000km pkm 516639 255.9 7.6% DP - Vol economy 24000km pkm 5167841 1226.4 36.4% DP - Train grandes lignes, 2ème cl. km 2304154 0.1 0.0% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-51 km 31292 4.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-51 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 390573 8.1 0.5% VF - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 390573 8.1 0.0% VF - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 8.1 0.0% VF - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 8.1 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train regional 1ère cl. km 424743 0.2 0.0% TP - Train regional 2ème cl. km 424743 0.2 0.0% TP - Train regional 2ème cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train regional 2ème cl. km 424903 0.6 0.0% TP - Train regional 2ème cl. km 39352 0.1 0.0% TP - Troin végional 2ème cl. km 39352 0.1 0.0% TP - Troin végional 2ème cl. km 39352 0.1 0.0% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-51 km 20290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63635 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63630 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63630 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63630 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63630 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63630 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63630 180.0 5.5% TP - Véhicule privé, Ess, 5-51	
EL - Electricité éolienne kWh EL - Electricité éolienne kWh EL - Electricité éolienne kWh EL - Electricité géothermie kWh EL - Electricité géothermie kWh EL - Electricité photovoltaïque kWh 5347191 4.5 0.1% EL - Electricité photovoltaïque kWh 5347191 4.5 0.1% Déplacements professionnels DP - Vol economy 1000-4000km pkm 1401525 378.0 11.2% DP - Vol economy 1000-000km pkm 516639 255.9 7.6% DP - Vol economy >4000km pkm 516639 255.9 7.6% DP - Vol economy >4000km pkm 5187841 1226.4 36.4% DP - Train grandes lignes, 2ème cl. km 2304154 0.1 0.0% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-51 km 31292 4.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 390573 81.3 2.4% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 81.3 2.4% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Train grandes lignes ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes ère cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train grandes lignes ère cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Train régional ère cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Train régional ère cl. km 374003 0.6 0.0% TP - Train régional ère cl. km 874003 0.6 0.0% TP - Train régional ère cl. km 142039 17.3 0.5% TP - Train régional ère cl. km 39352 2.9 0.1% TP - Train régional ère cl. km 39352 2.9 0.1% TP - Troin régional ère, 5-81 km 142039 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-51 km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 633268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 633268	
EL - Electricité éolienne EL - Electricité géothermie EL - Electricité géothermie EL - Electricité photovoltaïque EL - Electricite privé, Ess, 3-51 EL - Electricite privé, Ess, 3-51 EL - Electricite privé, Ess, 5-81 EL - Ele	
EL - Electricité géothermie RWh EL - Electricité photovoltaïque RWh 281431 0.0 0.0% EL - Electricité photovoltaïque RWh 5347191 4.5 0.1% 0.1% 0.0%	
EL - Electricité photovoltaïque kWh 281431 0.0 0.0% EL - Electricité hydraulique kWh 5347191 4.5 0.1% 0.16339 255.9 7.6% 0.1% 0.1% 0.16339 255.9 0.1% 0.1	
EL - Electricité photovoltaïque kWh 281431 0.0 0.0% EL - Electricité hydraulique kWh 5347191 4.5 0.1% 0.16339 255.9 7.6% 0.1% 0.1% 0.16339 255.9 0.1% 0.1	
Déplacements professionnels DP - Vol economy 1000-4000km pkm 1401525 378.0 11.2% DP - Vol economy <1000km	0.0%
DP - Vol economy <1000km pkm 516639 255.9 7.6% DP - Vol economy >4000km pkm 5187841 1226.4 36.4% DP - Train grandes lignes, 2ème cl. km 2304154 0.1 0.0% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-51 km 31292 4.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >81 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 81.3 2.4% VP - Moto VP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 199987 0.3 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 879400 0.6 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-51 km 203332 0.1 0.0% TP - Wolticule privé, Diesel, 3-51 km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-51 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-51 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 686205 180.7 5.4%	100.0%
DP - Vol economy <1000km pkm 516639 255.9 7.6% DP - Vol economy >4000km pkm 5187841 1226.4 36.4% DP - Train grandes lignes, 2ème cl. km 2304154 0.1 0.0% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-51 km 31292 4.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >81 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 13256 3.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 81.3 2.4% Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1êre cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 199987 0	19.1%
DP - Train grandes lignes, 2ème cl. km 2304154 0.1 0.0% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-51 km 31292 4.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-81 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 88 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-81 km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Wéhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 81.3 2.4% VP - Wéhicule privé, Ess, 5-81 km 390573 81.3 2.4% TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 874003 0.6 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Tvolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Wélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Wélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Wélo electrique km 203332 0.1 0.0% TP - Wélo electrique km 203332 0.1 0.0% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-51 km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-81 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, >8 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, >8 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-51 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 3-51 km 533268 69.4 2.1%	12.9%
VE - Véhicule entreprise, Diesel, 3-5l km 31292 4.4 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-8l km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-8l km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >8l km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-8l km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-8l km 13256 3.4 0.1% VP - Whoto km 8115 1.0 0.0% VP - Wohicule privé, Ess, 5-8l km 390573 81.3 2.4% TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 874003 0.6 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Wéhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 533268 69.4 2.1%	62.0%
VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-8 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >8 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >8 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-8 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, >8 km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 390573 81.3 2.4% VF - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 390573 81.3 2.4% TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Troilley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Troilley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Wéhicule privé, Diesel, 3-5 km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8 km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, >8 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180	0.0%
VE - Véhicule entreprise, Diesel, 5-8 km 37715 8.5 0.3% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >8 km 15009 4.2 0.1% VE - Véhicule entreprise, Diesel, >8 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-8 km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, >8 km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 390573 81.3 2.4% VF - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 390573 81.3 2.4% TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Troilley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Troilley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Wéhicule privé, Diesel, 3-5 km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8 km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8 km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, >8 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5 km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180.7 5.4% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8 km 868205 180	0.2%
VE - Véhicule entreprise, Ess, 5-8l km 78410 16.3 0.5% VE - Véhicule entreprise, Ess, >8l km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 390573 81.3 2.4% Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Troilley / Tram km 874033 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 63633 18.0 0.5% TP -	0.4%
VE - Véhicule entreprise, Ess, >8l km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 390573 81.3 2.4% Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.2%
VE - Véhicule entreprise, Ess, >8l km 13256 3.4 0.1% VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 390573 81.3 2.4% Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.8%
VP - Moto km 8115 1.0 0.0% VP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 390573 81.3 2.4% Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Troiley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.2%
Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.0%
Trajets Pendulaires TP - Train grandes lignes 1ère cl. km 879540 0.0 0.0% TP - Train grandes lignes 2ème cl. km 4247443 0.2 0.0% TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	4.1%
TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.0%
TP - Train régional 1ère cl. km 248134 0.0 0.0% TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.1%
TP - Train régional 2ème cl. km 1999887 0.3 0.0% TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.0%
TP - Trolley / Tram km 874003 0.6 0.0% TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.1%
TP - Vélo électrique km 203332 0.1 0.0% TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.2%
TP - Moto km 142039 17.3 0.5% TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.0%
TP - Scooter km 39352 2.9 0.1% TP - Véhicule privé, Diesel, 3-5l km 122285 17.3 0.5% TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	4.4%
TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	0.7%
TP - Véhicule privé, Diesel, 5-8l km 209290 47.2 1.4% TP - Véhicule privé, Diesel, >8l km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	4.3%
TP - Véhicule privé, Diesel, >8I km 63633 18.0 0.5% TP - Véhicule privé, Ess, 3-5I km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8I km 868205 180.7 5.4%	11.9%
TP - Véhicule privé, Ess, 3-5l km 533268 69.4 2.1% TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	4.5%
TP - Véhicule privé, Ess, 5-8l km 868205 180.7 5.4%	17.4%
	45.4%
TP - Véhicule privé, Ess, >81 km 168017 43.7 1.3%	11.0%
TP - A pied km 373504 0.0 0.0%	0.0%
TP - Vélo km 323997 0.0 0.0%	0.0%
Bureautique PE - Lettre nationale pieces 98286 0.0 0.0%	0.0%
ST - Impression externe kg 4621 9.2 0.3%	12.9%
PE - Cartouche toner imprimantes pieces 410 1.5 0.0%	2.1%
PE - Papier CO2 neutre kg 177 0.0 0.0%	0.0%
PE - Carton normal kg 96 0.1 0.0%	0.1%
PE - Enveloppe B5 kg 150 0.2 0.0%	0.3%
PE - Papier fibres fraîches kg 12824 15.4 0.5%	21.5%
PE - Carton recyclé kg 50 0.1 0.0%	0.1%
PE - Papier recyclé kg 1701 1.1 0.0%	1.5%
AC - Nouveaux ordinateur pieces 266 43.9 1.3%	61.4%



Catégorie	Indicateur	Unité	Données tC0	02	% tCO2	% de la cat.
Eau	EA - Eau de source	m3	31082	13.4	0.4%	100.0%
Déchets	DE - Urbain incinérés	kg	51289	27.0	0.8%	56.6%
	DE - Piles	kg	149	0.4	0.0%	0.8%
	DE - Alu	kg	215	0.2	0.0%	0.4%
	DE - Capsules café	kg	247	2.8	0.1%	6.0%
	DE - Carton	kg	32704	5.9	0.2%	12.4%
	DE - Cartouche toner	kg	37	0.4	0.0%	0.9%
	DE - Composante électronique	kg	3675	6.3	0.2%	13.2%
	DE - Métal	kg	203	0.0	0.0%	0.0%
	DE - PET	kg	1958	0.4	0.0%	0.8%
	DE - Verre	kg	1512	0.1	0.0%	0.2%
	DE - Verts	kg	80157	2.6	0.1%	5.4%
	DE - Ampoules néons	kg	638	1.6	0.0%	3.3%
Produits chimiques	PC - Méthanol	kg	77	0.0	0.0%	0.3%
	PC - Produits de nettoyage	kg	2725	8.4	0.2%	63.7%
	PC - Acetone	kg	245	0.4	0.0%	3.3%
	PC - Acides	kg	50	0.1	0.0%	0.5%
	PC - Bases	kg	19	0.0	0.0%	0.2%
	PC - Cyclohexane	kg	215	0.6	0.0%	4.3%
	PC - Dichloromethane	kg	822	2.8	0.1%	21.4%
	PC - Ethanol	kg	568	0.3	0.0%	2.3%
	PC - Solvants	kg	241	0.5	0.0%	4.0%
Sous-traitance	ST - Service entretien extérieur	ETP	0	0.7	0.0%	3.0%
	ST - Service nettoyage	ETP	6	22.4	0.7%	97.0%
Evènements	EV - Boissons sucrées	I	256	0.3	0.0%	1.4%
	EV - Eau minérale en PET	1	1362	0.5	0.0%	2.6%
	EV - Jus d'orange	1	220	0.5	0.0%	2.4%
	EV - Jus de fruit	kg	242	0.4	0.0%	1.8%
	EV - Thé	ı	445	0.1	0.0%	0.4%
	EV - Vin	1	480	0.7	0.0%	3.4%
	EV - Café	1	493	0.4	0.0%	2.2%
	EV - Fruit ou légume (générique, de saison, prod	duit local) kg	322	0.1	0.0%	0.4%
	EV - Pain	kg	172	0.3	0.0%	1.3%
	EV - Viennoiseries	kg	274	0.6	0.0%	3.1%
	EV - Repas chaud avec viande	pieces	2156	7.8	0.2%	38.2%
	EV - Repas chaud végétarien	pieces	1377	2.3	0.1%	11.5%
	EV - Repas froid avec viande	pieces	1407	4.2	0.1%	20.8%
	EV - Repas froid végétarien	pieces	1364	1.4	0.0%	6.7%
	EV - Assiette en carton	pieces	907	0.0	0.0%	0.1%
	EV - Couverts en plastique	pieces	450	0.0	0.0%	0.2%
	EV - Gobelet en plastique 1 utilisation	pieces	5020	0.6	0.0%	2.7%
	EV - Gobelet en plastique réutilisable	pieces	50	0.0	0.0%	0.0%
	EV - Serviettes et nappes en papier	kg	22	0.0	0.0%	0.1%
	EV - Gobelet en carton	pieces	3848	0.1	0.0%	0.6%